



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER  
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

9 JANVIER 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT PAR VOIE DE TÉLÉCONFÉRENCE, LE LUNDI 9 JANVIER 2023, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :  
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :  
Claire Bossé                      Michèle Lamonde                      Jocelyn Lapointe  
Chantal Godin                      Ginette Rocheford

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault

### **ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2022
4. FINANCES
  - 4.1 COMPTES
5. AFFAIRES NOUVELLES
  - 5.1 ÉLECTION PARTIELLE – POSTE 3
6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 6.1 APPROBATION DES SALAIRES 2023 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS
  - 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 353 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2023
  - 6.3 NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION TOURISTIQUE
  - 6.4 DEMANDE DE SUBVENTION – DÉVELOPEMENT DU « PARC DES POMMES »
7. URBANISME
8. CORRESPONDANCE
9. RAPPORTS DES COMITÉS
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

#### **1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

#### **2. ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.



2023-001

N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

IL EST PROPOSÉ PAR : Ginette Rochefort  
APPUYÉ PAR : Jocelyn Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

### **3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 décembre 19h00 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 décembre 19h30 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

2023-002

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Lamonde  
APPUYÉ PAR : Claire Bossé  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER les procès-verbaux des séances du 5, du 19 à 19h00 et du 19 à 19h30 décembre 2022.

ADOPTÉE

### **4. FINANCES**

#### **4.1 COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et Greffier-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu et pris connaissance de la liste de la rémunération mensuelle des employés et élus municipaux avant la tenue de la présente séance.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil approuve des déboursés pour un total de 276 057,05\$, incluant les salaires bruts pour la période du 6 novembre 2022 au 3 décembre 2022 au montant de 42 604,08 \$.

2023-003

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin  
APPUYÉ PAR : Michèle Lamonde  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes.

Je soussignée, Jean-François Tétrault, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant total de 276 057,05\$.

ADOPTÉE



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### 5. AFFAIRES NOUVELLES

#### 5.1 ÉLECTION PARTIELLE - POSTE 3 (avis au Conseil)

CONSIDÉRANT la démission de M. Mario Cantin comme conseiller au poste 3, le conseil municipal déclare que des élections partielles auront lieu dimanche le 26 mars prochain.

Toute personne intéressée à déposer sa candidature peut venir chercher le formulaire nécessaire et le déposer entre le 10 et le 24 février 2023.

La remise du formulaire ainsi que le dépôt des candidatures se feront au bureau municipal.

Tous les détails en lien avec les élections partielles seront disponibles sur la page Facebook de la municipalité ainsi que dans le journal *Le Berthelais*.

### 6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

#### 6.1 APPROBATION DES SALAIRES 2023 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS,

CONSIDÉRANT qu'une décision des membres du conseil municipal de bonifier l'échelle salariale 2023 de 4% a été prise en décembre 2022 en fonction de l'IPC pour les employés de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyn Lapointe  
APPUYÉ PAR : Ginette Rochefort  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPLIQUER aussi cette hausse salariale de 4% aux employés du service incendie et des premiers répondants pour l'année 2023.

ADOPTÉE

#### 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 353 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT Q'un avis de motion a été donné par MICHÈLE LAMONDE, conseiller au siège n°4, le 19 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro 353 a été déposé et présenté par le secrétaire d'assemblée, à la demande du Conseil, le 19 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent ainsi à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Lamonde  
APPUYÉ PAR : Chantal Godin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCRÉTER l'adoption du règlement n°353 imposant les taxes pour l'année 2023. Le règlement sera joint en annexe au procès-verbal de la séance

ADOPTÉE

### 7. URBANISME

Il n'y a pas eu de rencontre du CCU depuis le dernier conseil municipal.

### 8. CORRESPONDANCE

2023-004

2023-005



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### 9. RAPPORTS DES COMITÉS

### 10. PÉRIODE DE QUESTION

### 11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.  
Il est 20h05.

Président : Richard Galibois

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétraut